

BACTAEX POUBELLES

NETTOYANT DÉSINFECTANT SURODORANT



• DESCRIPTION

Nettoyant dégraissant désinfectant parfumé, conçu pour le nettoyage et la désinfection des sols, surfaces et matériels en milieux sales et malodorants (locaux poubelles, vide-ordures, caves, containers, sanitaires...). Stoppe et empêche la formation des bactéries et des mauvaises odeurs. Parfum pin très rémanent.

+ Spécial odeurs fortes

+ Idéal local poubelles, vide-ordures, sanitaires

NORMES

BACTAEX POUBELLES est conforme aux normes bactéricides :

- EN 1276, en conditions de saleté, à 20°C, à 3% (v/v) pour un temps de contact de 5 minutes.
- EN 13697, en conditions de saleté, à 20°C, à 4% (v/v) pour un temps de contact de 5 minutes.

La quantité de produit dilué par unité de surface est de : 30 à 40 ml/m².

• MODE D'EMPLOI

S'utilise dilué, au moment de l'emploi, dans l'eau à 20°C ; s'utilise par pulvérisation à raison de 4% ; par trempage à raison de 3%. Laisser la solution agir pendant 5 minutes. Brosser et rincer à l'eau potable. Nettoyer le matériel d'application à l'eau avant de le ranger.

• CARACTÉRISTIQUES

- Aspect : liquide fluide
- Couleur : vert
- Odeur : pin
- pH à l'état pur : 11,5 à 12,5
- Densité à 20°C : 1,015 à 1,025
- Solubilité : totale dans l'eau
- NATURE CHIMIQUE
- Tensio actif cationique
- Sels alcalins de sodium
- Tensio actif non ionique
- Sel d'EDTA
- Composition parfumante

• RECOMMANDATIONS

Lire attentivement la fiche technique et la fiche de données de sécurité disponibles sur www.aexalt.net et www.quickfds.com. Utiliser ce biocide avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Ne pas mélanger à d'autres produits. Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant. L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche. Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire. Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01 45 42 59 59.

BIOCIDE TP2 : préparation liquide concentrée à effet curatif. Substance active biocide : chlorure de didécyl diméthyl ammonium. N° CAS 7173-51-5 : 43,9 g/l. Le numéro de lot et la date de péremption sont imprimés par jet d'encre sur l'emballage.

Stockage : Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

ÉTIQUETAGE : DANGER, SGH05, SGH09

INFOS LOGISTIQUES

• Réf : ND310

Bidon 5 litres

Carton de 2

Code douane

3808 94 10

Transport ADR

Non soumis ☒

Soumis ☐

DANGEREUX

Respecter les précautions d'emploi. Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits.

PLUHO

4 avenue du Prieuré — Bât. 7
77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS
Tél. 01 60 17 02 80 — Fax. 01 60 17 02 81
contact@aexalt.net — www.aexalt.net

Produit à usage professionnel
Conçu et fabriqué en France